Quartier Rosa-Parks à Paris (19e) : Mohamed et Mam se disent pauvres manutentionnaires… ces deux migrants, déjà condamnés et interdits de territoire, sont soupçonnés de dealer du crack avec des bénéfices estimés à plus de 67.000€ sur deux mois

06/04/2026 à 21h10



Les deux « modous » soupçonnés de tenir un point de vente de crack quai du Lot dorment en prison. Les enquêteurs estiment leurs bénéfices à plus de 67 000 euros sur deux mois.

Mam S. et Mohamed S. se disent Sénégalais et Gabonais, pauvres manutentionnaires, sans-papiers et ex-toxicomanes. Cheveux courts et barbichettes, ces grands gaillards aux larges épaules n’en mènent pas large dans le box de la salle d’audience. Et pour cause, loin de leurs déclarations, leurs revenus mensuels provenant de la drogue dépasseraient largement celui d’un cadre supérieur.

Ces deux dealers présumés de Rosa-Parks (XIXe arrondissement), âgés de 26 et 40 ans, ont été présentés, ce vendredi 3 avril, devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont soupçonnés d'avoir, entre début février et le 1er avril 2026, tenu le point de deal du quai du Lot où quotidiennement les « zombies du crack » venaient s'approvisionner.

Mohamed est père de deux enfants qu'il élève à Sevran (Seine-Saint-Denis) et son compère, célibataire, vit à Stains, également dans le 93. **Pour les mêmes faits, ils ont déjà écopé de peines de deux ans et deux ans et demi de prison ferme avec des interdictions de paraître à Paris et sur le territoire français prononcées en 2024 et 2022**. (…)

Lors des perquisitions et des fouilles, les policiers mettent la main sur 48 g de crack, soit 147 cailloux. La cuisine et les stupéfiants se trouvent chez Mam, à Stains. Les recherches chez Mohamed n'ont pas permis de trouver de produit ou de trace car ce maniaque du nettoyage n'a laissé aucune chance aux agents de la préfecture. En tout 9 000 euros ont été saisis. « Les estimations ont permis d'établir que Mam avait gagné 37 700 euros et Mohamed 30 000 euros grâce à leur petit commerce », précise le procureur lors de ses réquisitions. (…)

Au cours de leurs auditions, les malfrats ont nié en bloc. Les avocates des deux hommes, Sarah Abdel Salam et sa consœur, estiment que leurs clients, qui ont « des vies compliquées », devraient bénéficier de la « présomption d'innocence ». Elles contestent les éléments de preuve du dossier, évoquant « des photos d'arbres qui ne prouvent rien ». **L'affaire a été renvoyée au 2 juin 2026. En attendant, les deux prévenus ont été écroués.**

Le Parisien

Lire ou relire :

Paris (19e) : un parc du quartier Rosa-Parks, haut-lieu du trafic de crack et de violences, fermé « le temps de trouver une solution » face aux dealers et consommateurs

Paris : deux Sénégalais, figures du trafic de crack dans la capitale, interpellés et placés en détention provisoire

Porte de la Villette: Fawa, “lieu multiculturel et restaurant solidaire” d’extrême-gauche soutenu par la mairie de Paris, ferme ses portes en raison des fumeurs de crack et de l’insécurité